

# LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“La vie, ce n’est pas d’attendre  
que les orages passent, c’est d’apprendre  
à danser sous la pluie”

Sénèque

## Le chiffre

# 140

dossiers d’aides  
aux entreprises  
amandinoises  
accompagnées  
par la CAPH

► 4/5 **Un conseil  
municipal en  
audioconférence  
pour parer à  
l’urgence**

► 7 **80<sup>e</sup>  
anniversaire  
de la Bataille  
de l’Escaut**



► 3

# Un déconfinement progressif

## Actus...

### 400 masques lancés en fabrication par le HBCSA-PH

À la suite du match virtuel organisé le 18 avril dernier, le Saint-Amand Handball a récolté suffisamment de fonds pour se procurer des kits de fabrication de masques.

400 seront confectionnés par L'Écurie et l'Atelier 25.

### Solidarité avec le centre hospitalier : la cagnotte du SAHB toujours ouverte

Le club de basket a lancé une cagnotte solidaire pour aider le centre hospitalier de la commune.

Vous pouvez toujours participer : connectez-vous sur [www.leetchi.com/c/centre-hospitalier-de-saint-amand-les-eaux](http://www.leetchi.com/c/centre-hospitalier-de-saint-amand-les-eaux)

### Naissances

21 AVR. AZELART Lina.  
OUDELET Jules.

### Décès

BOULOGNE Marie-Pierre (70 ans). BEIRNAERT  
HACCART Augustine (93 ans).  
LENCEL Georges (90 ans).  
WALTER Josette (80 ans).

### NUMÉROS UTILES

- ▶ CCAS 03 27 09 08 40
- ▶ Médecin de garde  
03 20 33 20 33
- ▶ Smir 0800 81 13 92
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ Pharmacie de garde  
03 27 48 37 40



75<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

## Un dépôt de gerbes sobre et émouvant

Un Jardin du Souvenir sous un soleil de victoire et baigné du silence d'un matin de confinement. Vendredi dernier, la cérémonie marquant le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 concluant la guerre contre l'Allemagne nazie, s'est déroulée en comité restreint, dans le strict respect des consignes sanitaires.

Elus municipaux et député, représentants des autorités militaires, des associations patriotiques et d'anciens combattants se sont retrouvés pour un dépôt de gerbes, sobre et émouvant. Ni flamme du souvenir, ni musique n'ont scandé ces instants de mémoire à l'adresse de ceux qui ont risqué et donné

leurs vies pour vaincre le fléau du nazisme et reconquérir la liberté.

Seule prise de parole, celle d'Annick Dubois, déléguée du Souvenir Français qui a lu le message du Président de la République rappelant notamment qu'à la sortie de «cette longue nuit... l'humanité venait de découvrir qu'elle pouvait s'anéantir elle-même».

Le jardin de la mémoire nous aide à garder vivant le message des combattants, soldats et résistants qui ont permis ce retour à la liberté ce 8 mai 1945.



### Fauconneaux

## Probablement deux femelles et un mâle

Les trois fauconneaux portent désormais chacun un matricule officiel, répertorié par le Museum d'Histoire Naturelle de Paris. Leur baguage a été effectué ce lundi 11 mai par Cédric Beaudoin et Quentin Dupriez, membres du GON (Groupe Ornithologique et Naturaliste), qui en ont profité pour prendre quelques mesures à partir desquelles il est possible d'émettre des hypothèses sur le sexe des oiseaux. Ainsi, BX pèse 752 grammes, BP 690 grammes : il s'agirait des deux femelles. Le mâle, BS, affiche quant à lui un petit 438 grammes...

Habitué à observer les Faucons pèlerins, Cédric et Quentin ont tout de même prélevé quelques plumes qui «seront envoyées à un laboratoire pour sexage, ce qui permettra de confirmer (ou non) nos hypothèses.»

▶ Continuez de suivre les aventures des faucons sur Youtube

Pour continuer d'être régulièrement informés des nouvelles dispositions nationales et locales, n'hésitez pas à vous connecter régulièrement sur la page Facebook et le site Internet de la Ville :

[www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux/](https://www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux/)

[www.saint-amand-les-eaux.fr](http://www.saint-amand-les-eaux.fr)

# Comment le déconfinement s'organise-t-il ?

## Réouverture progressive de l'ensemble des services municipaux

Depuis le 11 mai, vous pouvez de nouveau joindre directement le CCAS au 03 27 09 08 40 pour toute question relative à l'aide sociale. Les autres demandes continuent d'être réceptionnées par le standard téléphonique de la mairie, joignable au 03 27 22 48 00.

L'accueil physique est rétabli pour les démarches essentielles à entreprendre auprès du service État Civil/Élections/Cimetières, telles que les cartes d'identité, les reconnaissances de parentalité, les actes de naissance ou de décès... Un rendez-vous doit impérativement être pris au préalable. Chaque administré devra s'y rendre seul ou accompagné d'un parent s'il est mineur. Pour prendre rendez-vous ou pour toute question concernant les mariages, les PACS, les divorces... Contactez le standard de la mairie par téléphone au numéro inscrit ci-dessus ou par mail à [contact@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:contact@saint-amand-les-eaux.fr)

L'accueil se fera dans des conditions sanitaires strictes par des agents masqués. Du gel sera également à la disposition des administrés qui seront, eux aussi, masqués.

## Écoles : la réouverture reportée

En raison des risques sanitaires accrus, le maire a pris la décision de ne pas rouvrir les crèches, les écoles maternelles et les écoles élémentaires de la ville jusqu'à nouvel ordre.

Les enseignants et les agents municipaux restent mobilisés pour l'accueil des enfants du personnel soignant qui ne disposerait d'aucune autre solution de garde. Le portage des devoirs à domicile, lui aussi, est toujours assuré auprès de 150 élèves. Pour toute question ayant trait aux inscriptions scolaires, vous pouvez appeler le standard téléphonique ou envoyer un mail à [enicolas@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:enicolas@saint-amand-les-eaux.fr)

## Reprise du marché hebdomadaire

Jusqu'alors, seuls les étals alimentaires étaient autorisés. À partir de ce vendredi, l'ensemble des marchands seront de retour parking Davaine. Les chalands seront tenus de respecter les mesures de distanciation physique.

## Réouverture de certains commerces

Depuis ce lundi, des commerces ont rouvert leurs portes : salons de coiffure, instituts de beauté, librairies, magasins de vêtements... Des consignes ont été mises en place dans chacun d'entre eux, conformément aux préconisations du Gouvernement.

Sont toujours fermés : les bars, les cafés, les restaurants, le Cin'Amand, le Théâtre des Sources, le casino, les lieux de sport fermés tels que la piscine, les salles polyvalentes et les salles des fêtes.



## Les rassemblements autorisés jusqu'à dix personnes

Le Préfet du Nord a pris la décision de rouvrir les forêts ainsi que les espaces fluviaux et leurs abords. Peut-on en profiter pour s'accorder une balade en famille ou une virée VTT entre amis ? Oui, si vous restez en petit comité (dix personnes maximum) et que vous respectez les règles édictées par le Ministère des Sports (distance de 10 mètres minimum entre deux personnes pour les activités de jogging et de vélo).



## Les cimetières ouverts aux horaires habituels

Les trois cimetières de la ville sont, de nouveau, ouverts au public aux horaires habituels, soit chaque jour, de 8h à 19h (heures d'été). Il est demandé à chacun de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation physique.

## Transports en commun : des horaires de circulation adaptés

Les transports en commun continuent de circuler avec des horaires adaptés.

À Saint-Amand-les-Eaux, les bus Transvilles ont repris la route en se basant sur les horaires des vacances scolaires.

Plusieurs trains acheminent les voyageurs de Saint-Amand-les-Eaux vers Lille, Valenciennes, Aulnoye-Aymeries voire Hirson (et vice-versa). Attention : pour utiliser ce moyen de transport, vous devez produire, en supplément de votre carte d'abonné ou de votre billet, un coupon d'accès à télécharger sur [www.ter.sncf.com/](http://www.ter.sncf.com/) hauts-de-france dans les trois jours précédant votre voyage.

## Les masques obligatoires dans les trains, les bus, les tramways...

Pour pouvoir prendre les transports en commun, vous devez obligatoirement porter un masque. Vous pouvez utiliser celui qui vous a été distribué la semaine passée par la Ville. Sachez qu'en renfort, un deuxième masque, offert par la Région, vous sera distribué dans les semaines à venir.

À noter : les enfants de moins de 11 ans ne sont pas tenus de porter un masque pour prendre les transports en commun.

Pour que la distanciation physique soit respectée, certains sièges seront condamnés dans les bus et les trains. ◀

# Un conseil municipal en audioconférence pour parer à l'urgence

**À situation exceptionnelle, moyens exceptionnels. Ne pouvant se réunir comme à l'accoutumée en raison de la crise sanitaire, les élus ont fait usage de la téléconférence pour prendre part au conseil municipal du jeudi 7 mai.  
À l'ordre du jour : des délibérations des plus urgentes.**

Pour l'occasion, des dispositions ont été prises pour que les Amandinois-e-s puissent écouter les échanges, de chez eux : diffusée en direct sur les ondes de la nouvelle web radio municipale, la séance a été suivie par près de 200 auditeurs.

## **Un moment de recueillement en hommage à Déborah Postiaux et Michel Méresse**

Avant de se lancer dans l'ordre du jour, notre maire a tenu à rendre hommage à Déborah Postiaux, décédée lors d'un tragique accident le 17 avril dernier. Elle devait devenir conseillère municipale.

« J'ai également une pensée particulière pour Michel Méresse. » L'élu, en charge notamment des relations avec le monde combattant et du patrimoine historique, nous a quittés le 5 avril. Suite à sa disparition, un siège est resté vacant au sein du conseil municipal. Jeudi 7 mai, une nouvelle élue a donc été installée : il s'agit de Patricia Vanderhouten, retraitée de La Poste.

## **Activités périscolaires : le mois de mars ne sera pas facturé**

Pour aider les ménages à faire face aux conséquences économiques de l'actuelle pandémie, le maire a proposé aux conseillers municipaux

d'annuler la facturation des activités périscolaires (la crèche, la restauration, la garderie du matin et du soir, les accueils de loisirs) pour les fréquentations allant du 1<sup>er</sup> au 13 mars.

« Cette décision permettra un allègement des charges familiales allant de 30 à 100 euros » a insisté Alain Bocquet.

## **DSP Casino : une prolongation d'un an pour le maintien de l'activité et en attendant le verdict du Conseil d'État**

Il fallait agir, et vite : les élus unanimes ont décidé de proroger d'un an l'actuel contrat de Délégation de Service Public (DSP) par lequel la Ville confie au groupe Partouche la gestion et l'exploitation du casino.

En effet, la concession devait, en principe, prendre fin en octobre 2020 ; ce pourquoi une nouvelle procédure avait été lancée courant 2019. Pour rappel, deux candidats s'étaient manifestés : le groupe Partouche et le groupe Infinity, qui gère notamment le Grand Casino de Dinant (Belgique).

Jugé plus pertinent, le projet de Partouche avait été retenu ; une décision contestée par le groupe Infinity qui a saisi le juge administratif. Ce dernier a annulé la procédure engagée. Bien décidée à défendre sa position, la Ville de Saint-Amand-les-Eaux a fait appel.

Avec l'épidémie de Covid-19, le Conseil d'État risque de rendre son verdict plus tard que prévu. Il était donc impératif de proroger la DSP. « Il est sage de prendre cette décision ; autrement, le casino aurait dû fermer ses portes à partir du 22 octobre. Je rappelle qu'il est fermé, à l'heure actuelle, et que cette fermeture nous prive notamment de 500 000 euros de recettes par mois. »

## **Des pouvoirs étendus conférés au Maire pour faire face à la crise**

En date du 1<sup>er</sup> avril 2020, le Gouvernement a émis une ordonnance prévoyant notamment de conférer au maire un ensemble de compétences. L'objectif : lui permettre d'agir vite dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19.

Il s'agit notamment de compétences liées à l'urbanisme, à l'expropriation, à la protection des locataires... Les conseillers municipaux ont examiné chacune de ces délégations et ont décidé à l'unanimité de les maintenir, sans les modifier. ◀



## Retour sur huit semaines d'actions municipales en période de confinement

À l'issue du conseil municipal, notre maire est revenu sur les actions mises en place par la Ville ces huit dernières semaines pour garantir, tout au long de la période de confinement, la continuité du service public et subvenir aux besoins des habitants, notamment les plus vulnérables.



«Les activités municipales ont pu se poursuivre grâce à la mobilisation de 150 agents volontaires et d'élus» a introduit Alain Bocquet. Le standard téléphonique mis en place recevait, en moyenne, 150 appels par jour : plus de la moitié avaient trait à l'aide sociale.

### Une aide apportée, par les agents du CCAS et les élus, aux populations les plus fragilisées

Aucun Amandinois n'a été laissé sur le carreau durant le confinement : la Ville s'en est assurée au travers de son CCAS. Dès la mi-mars, des actions de solidarité se sont mises en place : une aide a été apportée aux Amandinois les plus vulnérables. «600 colis d'urgence ont été distribués à 181 familles, ce qui représente 448 personnes dont 35% d'enfants de moins de 18 ans» a déclaré Alain Bocquet. «Des bons alimentaires ont également été distribués à 24 familles, pour un total de 1000 euros.»

Les élus se sont également mobilisés sur le terrain pour s'enquérir de la situation des personnes âgées ou en situation de handicap qui éprouvent notamment des difficultés à se déplacer : un service de portage des courses leur a été proposé. «110 courses ont été effectuées pour le compte de 46 foyers, ce qui représente

57 personnes avec une moyenne d'âge de 76 ans.» Le plus jeune bénéficiaire avait 56 ans ; le plus âgé, 93 ans.



### Scolarité : des solutions pour chaque enfant

Pour aider les personnels soignants à remplir leurs missions au quotidien, un accueil a été maintenu à l'école Bracke-Desrousseaux. Cinquante écoliers y sont inscrits et s'y rendent, du lundi au vendredi, voire le week-end. Une prise en charge est également assurée le mercredi ainsi que pendant les vacances scolaires. Cet accueil spécifique, mis en place depuis le début du confinement, nécessite la mobilisation «de nombreux enseignants mais aussi de

vingt animateurs, de six ATSEM et de quinze agents de restauration.» Même chose en crèche : cinq bambins sont accueillis grâce à la mobilisation de six agents.

Quid des autres enfants ? Une nouvelle fois, la Ville et l'Éducation Nationale se sont assurées de ne laisser personne sur le bord de la route. Les enseignants se sont massivement investis pour continuer de dispenser des cours, via Internet. En parallèle, «150 enfants ont bénéficié et bénéficient toujours du portage hebdomadaire de devoirs à domicile.»

### Des actions coordonnées avec les acteurs de la santé pour lutter contre le virus



La coordination Ville-Hôpital-SPEMED a aidé à la mise en place, avec le laboratoire Cerballiance, d'un centre de dépistage Covid-19 au stade Notre-Dame-d'Amour.

La Ville a également distribué 20 000 masques pour que chaque Amandinois-e ait le sien avant le déconfinement.

### Économie : La Porte du Hainaut à la rescousse de 60% des entreprises du territoire

La Porte du Hainaut a décidé d'apporter son aide aux petites entreprises, aux professions libérales, aux artisans et aux commerçants qui souffrent particulièrement en raison de l'arrêt ou de la réduction de leurs activités, imposé(e) par le Gouvernement.

Plus de 2 700 entreprises ont été contactées par la Communauté d'Agglomération à ce sujet, «ce qui représente 60% des entreprises de notre territoire». 850 mails de demande d'aides ont été reçus sur la boîte mail spécialement créée pour répondre à l'urgence. 661 dossiers sont en instance pour une instruction à court terme, dont 140 pour des entreprises amandinoises. 380 dossiers, dont 83 amandinois, vont pouvoir être d'ores-et-déjà mis en paiement.

### Activités extra-scolaires : les agents s'engagent pour maintenir le lien

- ▶ **Les éducateurs sportifs** ont permis aux Amandinois qui le souhaitent de se dépenser, à domicile, grâce aux cours de renforcement musculaire filmés et diffusés sur la page Facebook de la Ville. Il y a en avait pour tous les âges puisque des cours spéciaux ont été imaginés pour les enfants, les adultes et les seniors.
- ▶ **Les professeurs du CEPAC**, qui regroupe les écoles d'arts, de musique et de danse, ont assuré l'enseignement à distance pour les élèves volontaires avec notamment l'envoi de vidéos et de mails récurrents.
- ▶ **La médiathèque des Encres** a permis à tous les Amandinois d'avoir accès, en ligne, à de nombreuses ressources : livres, jeux éducatifs, films...
- ▶ **Le musée de la Tour abbatiale** a, quant à lui, incité les plus jeunes à se plonger dans les activités manuelles grâce à des ateliers proposés sur la page Facebook de la Ville à raison d'une fois par semaine.



### Un marché aux fleurs organisé jeudi prochain

Habituellement, les mains vertes et autres amoureux de la nature se rassemblent au mois de mai à l'occasion de « La Faïtes du Jardin. »

Cette année, l'évènement sera organisé sous sa forme la plus simple : un marché aux fleurs se tiendra ce jeudi 21 mai, de 8h à 13h, parking Davaine, dans le respect des recommandations sanitaires.



## Des évènements, pour la plupart, reportés ou organisés sous une autre forme

**Actuellement, les rassemblements de plus de dix personnes sont proscrits. Jusque quand cette interdiction sera-t-elle maintenue ? Tout dépendra de l'évolution de la situation sanitaire : nous devrions en savoir plus à la fin du mois de mai.**

Une mesure a d'ores et déjà été adoptée par le Gouvernement concernant les évènements rassemblant plus de 5000 personnes : tous sont suspendus jusqu'au 31 août.

Quel impact sur l'évènementiel amandinois ? Nous faisons le point, l'idée étant de trouver d'autres façons de se créer des souvenirs communs et de maintenir le lien.

### Les grands rendez-vous estivaux

► **Ferme en Ville.** Porté par l'association Novagri, l'évènement « Ferme en Ville » devait se tenir dans notre cité thermale, en juin prochain. Le rendez-vous sera reporté : le centre-ville pourrait donc bien se transformer en ferme à ciel ouvert les 9, 10 et 11 octobre.

► **La ducasse de la Pentecôte.** La fête foraine ne pourra avoir lieu ; une réflexion est menée au sujet du report des différentes ducasses organisées dans les quartiers.

► **La fête de la musique** pourra être célébrée dans les quartiers, en petit comité, à l'initiative des musiciens, dans le respect des règles sanitaires.

► **La Fête Nationale.** La fête nationale ne sera pas célébrée sous sa forme habituelle cette année. Susceptible de rassembler plus de 5000 personnes, le concert de Yannick Noah et le feu d'artifices seront notamment reportés.

► **Les Carillonnades.** Ce sera une année blanche pour les Carillonnades telles que vous les connaissiez jusqu'alors. Les cloches ne res-

teront pas muettes pour autant : elles tinteront à l'occasion de concerts, organisés tous les dimanches, à partir de 16 heures, en juillet et en août.

► **Le concours hippique** va être reporté.

### Les cérémonies traditionnelles

Les journalistes les appellent les marronniers... Ce sont ces rendez-vous que l'on se plaît à retrouver invariablement chaque année.

► **Les noces d'Or.** Organisée habituellement en mai, la cérémonie des noces d'Or sera reportée à l'automne.

► **Les nouveaux nés.** Les mères qui devaient y participer recevront un cadeau à leur domicile.

► **L'Appel du 18 juin 1940.** Il s'agit de la prochaine cérémonie patriotique : elle se tiendra dans le respect des recommandations sanitaires.

### Les spectacles de la saison culturelle

Plusieurs d'entre eux ont été reprogrammés : « Ich Bin Charlotte » au 10 octobre, « Manque à l'appel » au 14 octobre, « Pompes funèbres Bénot » au 14 novembre et Kyle Eastwood au 2 avril 2021.

Vous avez acheté votre place pour l'un de ces spectacles ? Vous pouvez, soit garder votre billet (il sera valable pour la nouvelle date), soit demander le remboursement.

Pour être remboursé, vous devez adresser un RIB ainsi que les tickets à :

Billetterie  
65 Grand'place  
CS 30209  
59 734 Saint-Amand-les-Eaux Cedex

À savoir : les places du gala de danse sont remboursées.

### Les évènements associatifs

L'ensemble des associations ont été contactées. Nelly Szymanski, première adjointe chargée notamment de la vie associative, a confié lors du conseil municipal du jeudi 7 mai : « Les présidents des associations font preuve d'une grande prudence, la majeure partie des manifestations organisées jusque fin août devraient être annulées. »

Toutefois, la Ville tâche de proposer des solutions. « Les associations ont été informées qu'en fonction de l'évolution de la situation, des évènements non prévus au calendrier pourraient se tenir dès la rentrée, en septembre ou en octobre. »



Bataille de l'Escaut

# Saint-Amand-les-Eaux entre deux feux

Mai 2020 marque le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de l'Escaut. Profitons de l'occasion pour nous souvenir des opérations menées sur le territoire, notamment à Saint-Amand-les-Eaux, ville de commandement...

Le 13 mai 1940, les Allemands opèrent une percée dans les Ardennes. De retour précipité de Belgique, les troupes françaises établissent une nouvelle ligne de front sur l'Escaut qui va, longeant la frontière, de Maulde à Eth-Jenlain puis de Jenlain à Bouchain. Du 16 au 26 mai 1940, plusieurs régiments résistent opiniâtrement à trois divisions d'infanterie allemandes. « L'objectif était de ralentir l'avancée des Allemands qui venaient de Belgique » raconte l'historien amandinois, Bernard Landas. « Il fallait également éviter que les unités françaises ne se retrouvent encerclées puisqu'elles devaient rejoindre Dunkerque pour rallier l'Angleterre et participer à l'opération Dynamo. »

## Dans l'amandinois, les combats font rage

La Casemate du Mont des Bruyères fait partie de la ligne Maginot. À partir de septembre 1939, elle est occupée par son équipage, composé d'un détachement de la 108<sup>e</sup> CEO<sup>1</sup> du 54<sup>e</sup> RIF<sup>2</sup>. D'autres unités sont en faction. Suite à l'invasion des Ardennes par les Allemands, le 17<sup>e</sup> RTT<sup>3</sup> établit une inondation défensive sur la Scarpe en barrant l'écluse de Thun. Le 19 mai, la 2<sup>e</sup> DINA<sup>4</sup> revient de Belgique pour se positionner entre Maulde et Saint-Amand, tandis que la 1<sup>re</sup> DIM<sup>5</sup> s'aligne sur l'Escaut.

Le 20 au matin, les différentes unités sont entre Château-l'Abbaye et Bruay-sur-Escaut. Elles sont aussi devant Bruille-Saint-Amand, Notre-Dame-au-Bois et Odomez, entre Fresnes et Escautpont. Le 21 mai, les troupes allemandes arrivent au contact, à Condé. Le 25, les Allemands pénètrent la forêt Saint-Amand-Raismes. Le 26, la ligne de blockhaus est percée. Le 27, les casemates sont neutralisées et les troupes françaises se replient sur Orchies.

## Saint-Amand-les-Eaux copieusement bombardée

Comment la population a-t-elle vécu la Bataille de l'Escaut ? Dans son livre « 92 ans en pays d'Amand » (conservé au Fonds Patrimonial), Robert Aubihett raconte : « Au cours de la nuit du samedi 18 au dimanche 19, Saint-Amand essuya son premier bombardement aérien. Fort heureusement, on ne déplore aucune victime (...) Au réveil, le dimanche matin, seuls d'énormes dégâts aux immeubles d'un quartier du centre-ville, celui de la rue de Tournai, devaient être constatés. »

Les bombardements se multiplient dans les jours qui suivent : 300 maisons sont détruites. Le 1<sup>er</sup> juin 1940, c'est la reddition des troupes françaises à Lille. Une nouvelle occupation commence... ◀

<sup>1</sup> CEO : Compagnie d'Équipages d'Ouvrages. <sup>2</sup> RIF : Régiment d'Infanterie de Forteresse. <sup>3</sup> RRT : Régiment Régional de Travailleurs. <sup>4</sup> DINA : Division d'Infanterie Nord-Africaine. <sup>5</sup> DIM : Division d'Infanterie Motorisée

## Vous possédez des documents sur la Bataille de l'Escaut ?

En 2021, la Ville envisage de réaliser une exposition qui évoquera notamment le rôle de la casemate du Mont des Bruyères, les multiples batailles engagées sur le territoire, le vécu de la population... Vous êtes en possession de documents, de photographies d'époque, de lettres, de journaux intimes, d'objets ?

▶ Envoyez des scans ou contactez directement Isabelle Vahé, historienne, par mail à [ivahe@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:ivahe@saint-amand-les-eaux.fr)

## Bernard Landas

### Historien et membre du comité d'organisation du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de l'Escaut

« À Saint-Amand-les-Eaux, nous sommes en plein dans le champ de bataille. La ville fut copieusement bombardée par les Allemands car il s'agissait d'une place stratégique. Elle était le chef-lieu d'états-majors et de postes de commandement. Il y en avait partout : à l'hôtel de ville, au château Davaine, à Thermal... »

### De nombreux projets et événements, prévus pour le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de l'Escaut, sont reportés. Y aura-t-il des initiatives aux dates anniversaires ?

« Les membres du comité d'organisation ont proposé aux communes présentes sur la ligne de front de pavoiser leurs bâtiments publics et leurs rues principales du 16 au 26 mai. Les particuliers sont également invités à accrocher des drapeaux. Pourquoi ne pas réaliser des affiches, réfléchir à l'ouverture de la casemate du Mont des Bruyères... Le but est de parler de cette bataille et de sensibiliser les gens. »

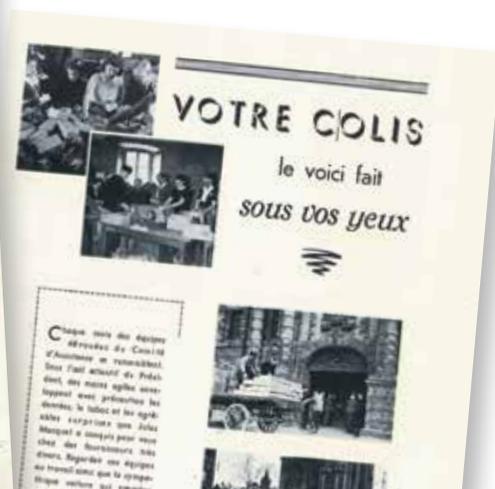
## À savoir...

## Il y a 80 ans, au printemps, une distribution de masques... à gaz



C'est le club philatélique qui, dans un mail, a pointé cette coïncidence : il y a 80 ans, jour pour jour, des masques étaient distribués aux Amandinois. La Seconde guerre mondiale, alors, faisait rage.

L'association nous envoie l'extrait d'un livret, intitulé « À l'ombre du vieux clocher », distribué aux prisonniers amandinois, qui rendait compte de la vie à Saint-Amand-les-Eaux en ces temps troubles.



« Printemps 1940.

Le printemps continue, merveilleux, ensoleillé ! De belles et douces journées se succèdent. Dans la forêt, le muguet fleurit, abondamment. Il semble que la joie de vivre devrait s'affirmer partout, mais partout, sur tous les visages, de l'angoisse, de la crainte !

Dans les ateliers, dans les usines, aux champs même, l'activité est considérablement ralentie, sinon complètement suspendue. Dans les nouveaux bâtiments municipaux de l'Avenue des Sports, on distribue des masques à gaz. À la Mairie, le Service de Défense passive remet aux mères de famille, pour leurs enfants de moins de 5 ans, une sorte de plaque d'identité en cuir, signe de reconnaissance que les mioches devront porter au cou sous leurs vêtements et qui fait connaître leur état-civil, l'adresse des parents. »

Aujourd'hui, les masques en tissu ont remplacé les masques à gaz. L'ennemi n'est plus le même mais, pour le vaincre, il faudra là aussi rester unis.

## Comprenez-vous le Ch'ti ?

Voici des phrases en ch'ti écrites de manière approximativement phonétique. Trois traductions vous sont proposées pour chacune d'entre elles. Laquelle retenez-vous ? Précisons qu'il existe de nombreuses variantes locales et que j'ai utilisé celle qui est parlée entre Douai et Saint-Amand-les-Eaux.

Il s'agit du dernier jeu de la série que nous a fait parvenir Colette Nocon, membre du club amandinois « Questions pour un Champion » et récemment sacrée « Super-Championne » de l'émission. Un grand merci à elle de nous avoir permis de publier ses créations grâce auxquelles vous avez pu vous divertir durant le confinement.

## Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, [lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr)

Impression : Imprimerie Gantier

## 1. I féjo toudi a s'mod

- Il voulait toujours suivre la mode
- Il n'en faisait qu'à sa tête
- Il voulait que tout le monde fasse comme lui

## 2. I n'peu mal

- Cela ne risque pas d'arriver
- Il n'a pas de mauvaise intention
- Il ne peut plus nuire

## 3. I z'étoite in fourfelle

- Ils ne savaient plus à quel saint se vouer
- Ils étaient très excités
- Ils étaient perplexes

## 4. Ché loques i sont tou frèques

- Ces débris sont éparpillés
- Ces serrures sont complétement bloquées
- Ces vêtements sont tout mouillés

## 5. Té n'vas pas r'partir sur eun guimpe

- Tu ne vas pas reprendre la route tout de suite
- Tu reprendras bien un verre
- Tu ne peut pas rester sur un malentendu

## 6. Ta kingé d'karete

- Tu as changé de voiture
- Tu as chargé la charrette
- Tu t'es mis sur ton 31

## 7. Ya ké-u din l'berdoule

- Il est tombé une grosse averse
- Il est tombé dans la boue
- Il s'est complètement égaré

## 8. Javo un tro-u a m'nécourt

- J'en avais bien trop pour moi seul
- Mon tablier était troué
- J'avais vu trop grand

## 9. Fo ke j'voche a l'fosse

- Il faut que je mène la vache au pré
- Il ne me manque qu'un peu de courage
- Je dois me rendre à la mine

## 10. Jé minké d'kair

- Je n'ai pas eu de chance
- J'ai failli tomber
- Je n'ai pas eu suffisamment d'argent

## 11. Eu'taleur jé pinsé din ti

- Tout à l'heure j'ai pensé à toi
- En tombant je me suis fait bien mal
- Sans le faire exprès je me suis trompé

## 12. Ti té va saké d'dins

- Tu n'y arriveras jamais
- Tu risque de commettre une grosse erreur
- Toi tu vas en mettre un coup

Corrigé 1. Il n'en faisait qu'à sa tête 2. Cela ne risque pas d'arriver 3. Ils étaient très excités 4. Ces vêtements sont tout mouillés 5. Tu reprendras bien un verre 6. Tu as changé de voiture 7. Il est tombé dans la boue 8. Mon tablier était troué 9. Je dois me rendre à la mine 10. J'ai failli tomber 11. Tout à l'heure j'ai pensé à toi 12. Toi tu vas en mettre un coup